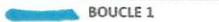
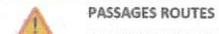


18^{ème} Trial Classic de Rochepaule

8 et 9 juin 2024

Légende	
	BOUCLE 1
	BOUCLE 2
	ZONES
	PASSERELLES
	PASSAGES ROUTES DEPARTEMENTALES

- Zone 1 : La croix de Fay (accès voiture)**
Aller à « passe vite » et prendre à gauche direction Rochepaule sur 100m
Prendre le chemin à droite Les Chaumasses, à pied ou éventuellement en voiture suivre l'interzone (flèches orange) sur 1km
- Zone 2 : Chez la Mariquette (accès voiture)**
Aller au village de Rochepaule, en bas des pavés tourner à droite et traverser le village. Tourner à droite au croisement direction St André en Vivarais RD314, faire 2.7km
Prendre à gauche direction Malatret / Les Hauches et suivre l'interzone (flèches orange) sur 1.3km
Se garer et faire 800m à pied
- Zone 3 : La Pivoine (accès voiture)**
Aller au village de Rochepaule, en bas des pavés tourner à droite et traverser le village
Au croisement suivre direction St Agrève RD214, faire 900m
Prendre la route à droite direction Le Portier / Le Muret sur 1km, puis au croisement direction le Portier sur 500m.
Se garer puis à pied suivre les flèches blanches sur 500m
- Zone 4 : Chez Antoine (Accès voiture / 4x4)**
Aller au village de Rochepaule, en bas des pavés tourner à droite, traverser le village.
Au croisement, suivre direction St Agrève RD214 et faire 2.1km
Tourner à gauche direction Les Peignes. A pied ou en 4x4 suivre les flèches blanches sur 1km
A pied suivre l'interzone (flèches orange) sur 800m
- Zone 5 : Jarret (Accès moto)**
- Zone 6 : Le Futier (accès voiture)**
Aller au village de Rochepaule, aller jusqu'à la mairie puis tourner à gauche direction Le Stade, Chemin du Mont sur 1.1km
Au croisement prendre à gauche direction le Mont, Le Futier et suivre le chemin jusqu'au Grand Mont
Suivre le chemin de terre sur 600m, puis à pied suivre les flèches blanches
- Zone 7 : Le Pinet (accès voiture)**
Aller au village de Rochepaule, aller jusqu'à la mairie puis tourner à gauche direction Le Stade, Chemin du Mont sur 1.1km
Au croisement prendre à gauche direction le Mont, Le Futier, faire 900m
Au croisement prendre à gauche le chemin de Routang et faire 200m, puis chemin à gauche sur 800m
Se garer et suivre les flèches blanches à pied
- Zone 8 : Le Banc (Accès voiture)**
Aller jusqu'à Passe Vite, prendre à gauche direction Rochepaule sur 2.6km
2e épingle, voir le panneau Zone 8
- Zone 9 : Rocher Daniel**
A pied depuis le Centre Tout Terrain, suivre l'interzone (flèches orange) sur 500m
- Zone 10 : Alkim**
A pied depuis le Centre Tout Terrain, suivre l'interzone (flèches orange) sur 500m jusqu'à la zone 9
Faire encore environ 2km en suivant les flèches orange
- Zone 11 : Au dessus du Bivouac (accès moto)**
- Zone 12 : Les 3 Piliers (accès moto)**
- Zone 13 : Chez Marinette (accès moto)**
- Zone 14 : Chez Jean-Jacques (accès voiture)**
Aller à Passe Vite et prendre à gauche direction Rochepaule sur 1.1km
Se garer et prendre à pied le chemin à droite (en face du chemin Reynaud / La Masse)
Suivre les flèches blanches sur 600m
- Zone 15 : Montchal**
Aller à Passe Vite et prendre à gauche direction Rochepaule sur 1.1km
Se garer et prendre à pied le chemin à droite (en face du chemin Reynaud / La Masse)
Suivre les flèches blanches sur 600m jusqu'à la zone 14, puis suivre l'interzone (flèches orange)
- Zone 16 : L'artif**
Devant le Centre Tout Terrain

Centre Tout Terrain
Départ - Arrivée

RESPECTER LA NATURE. NE LAISSER AUCUNE TRACE DE VOTRE PASSAGE MERCI

